

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-978/SG/FP portant titularisation de Conseillers Pédagogiques

n° 75-978/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 mai 1975

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro
25 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— En vertu de l'article n° 58 de l'arrêté n° 70-826/SG/CG du 6 juillet 1970 (

chapitre VI – Dispositions transitoires) les instituteurs principaux de 1° classe, désignés ci-après, exerçant les fonctions de directeurs d'écoles de plus de 9 classes, sont titularisés en qualité de conseillers pédagogiques, 1° échelon.